

ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'économie et du travail

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 73 – Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction

Procès-verbaux des séances des 24 et 25 novembre 2009

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE 24 NOVEMBRE 2009	1
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	2
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	3
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec–construction	3
Association de la construction du Québec.....	3
Conseil provincial international–construction.....	3
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.....	4
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.....	4
Centrale des syndicats démocratiques	4
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 25 NOVEMBRE 2009	6
ORGANISATION DES TRAVAUX.....	7
AUDITIONS (suite).....	7
Confédération des syndicats nationaux	7
REMARQUES FINALES	7
ANNEXES	
I. Ordres du jour	
II. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus	
III. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus	

Première séance, le mardi 24 novembre 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 73 –
Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans
l'industrie de la construction (Ordre de l'Assemblée le 17 novembre 2009)

Membres présents :

M. Ouimet (Marquette), président

M. Bachand (Arthabaska)

M. Drolet (Jean-Lesage)

M^{me} Gaudreault (Hull)

M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)

M. Hamad (Louis-Hébert), ministre du Travail

M. Leclair (Beauharnois)

M. Mamelonet (Gaspé)

M. Rebello (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en
remplacement de M. Bergeron (Verchères)

M^{me} Richard (Duplessis)

M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)

M^{me} Roy (Lotbinière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de
travail, en remplacement de M. Deltell (Chauveau)

Autre député présent :

M. Dufour (René-Lévesque)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec–construction :

M. Richard Goyette, directeur général

Association de la construction du Québec :

M. Jean Pouliot, vice-président

M^e Pierre Hamel, directeur, affaires juridiques et gouvernementales

Conseil provincial international–construction :

- M. Donald Fortin, directeur général
- M. Jacques Émile Bourbonnais, conseiller

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec :

- M^o Gisèle Bourque, directrice générale
- M^o Christian Tétreault, directeur du contentieux
- M. Pierre Tremblay, directeur général adjoint, services techniques

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec :

- M. Jean-Pierre Sirard, président-directeur général
- M. Daniel Laplante, directeur service économique et affaires gouvernementales
- M^o Serge Crochetière, conseiller juridique

Centrale des syndicats démocratiques :

- M. François Vaudreuil, président

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 08, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Hamad (Louis-Hébert), M. Rebello (La Prairie) et M^{me} Roy (Lotbinière) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec–construction

À 10 h 26, la Commission entend l'exposé de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec–construction.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 11 h 30, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association de la construction du Québec

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

À 11 h 32, la Commission entend l'exposé de l'Association de la construction du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 12 h 31, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 34, la Commission reprend ses travaux.

Conseil provincial international–construction

À 15 h 35, la Commission entend l'exposé du Conseil provincial international–construction.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 16 h 40, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec

À 16 h 41, la Commission entend l'exposé de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

M. Bachand (Arthabaska) remplace M. le président.

L'échange se poursuit.

À 17 h 45, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

À 19 h 31, la Commission entend l'exposé de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec.

S'ensuit un échange entre la Commission et les représentants de l'organisme.

À 20 h 32, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Centrale des syndicats démocratiques

À 20 h 32, la Commission entend l'exposé de la Centrale des syndicats démocratiques.

S'ensuit un échange entre la Commission et le représentant de l'organisme.

À 21 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 25 novembre 2009, à 15 heures.

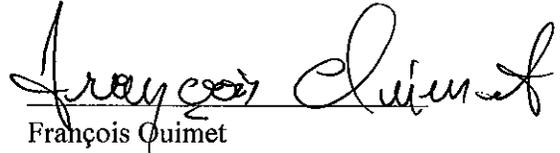
La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Grétas

CG/cv



François Quimet

Québec, le 24 novembre 2009

Deuxième séance, le mercredi 25 novembre 2009

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 73 –
Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans
l'industrie de la construction (Ordre de l'Assemblée le 17 novembre 2009)

Membres présents :

- M. Ouimet (Marquette), président

- M. Drolet (Jean-Lesage)
- M^{me} Gonthier (Mégantic-Compton)
- M. Hamad (Louis-Hébert), ministre du Travail
- M. Leclair (Beauharnois)
- M. Mamelonet (Gaspé)
- M. Matte (Portneuf)
- M. Rebello (La Prairie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail, en
remplacement de M. Bergeron (Verchères)
- M^{me} Richard (Duplessis)
- M^{me} Richard (Marguerite-D'Youville)

Autre député présent :

- M. Dufour (René-Lévesque)

Témoin :

Confédération des syndicats nationaux :

- M^{me} Claudette Carbonneau, présidente
- M. Aldo Miguel Paolinelli, président, CSN-Construction
- M. François Lamoureux, adjoint au comité exécutif
- M. Éric Morin, coordonnateur des services, CSN-Construction

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 h 07, M. Ouimet (Marquette) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M. le président donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

AUDITIONS (suite)Confédération des syndicats nationaux

À 15 h 08, la Commission entend l'exposé de la Confédération des syndicats nationaux.

S'ensuit un échange entre la Commission les représentants de l'organisme.

À 16 h 07, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. le président procède au dépôt du mémoire de l'organisme qui n'a pas été entendu (annexe III).

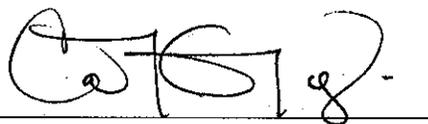
REMARQUES FINALES

M. Rebello (La Prairie) et M. Hamad (Louis-Hébert) font des remarques finales.

À 16 h 17, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

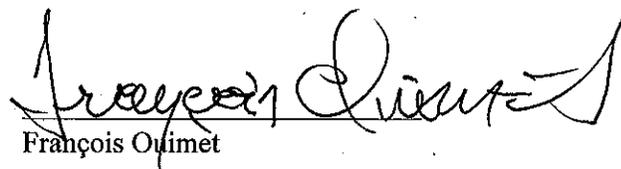
La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Catherine Grétas

CG/cv



François Oulimé

Québec, le 25 novembre 2009

ANNEXE I

Ordres du jour



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 73,
Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction

Le mardi 24 novembre 2009

Salle du Conseil législatif

ORDRE DU JOUR MODIFIÉ

10 h 00 REMARQUES PRÉLIMINAIRES

10 h 15 FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU QUÉBEC-
CONSTRUCTION

Représentée par : M. Yves Ouellet, vice-président
M. Richard Goyette, directeur général
M. Alain Pigeon, directeur général adjoint

11 h 15 ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Représentée par : M. Jean Pouliot, vice-président de l'ACQ
M^e Pierre Hamel, directeur, affaires juridiques et gouvernementales
M. Mario Lessard, directeur, relations du travail
M^e Alexandra Généreux, affaires juridiques et gouvernementales

12 h 15 *Suspension*

*Après les affaires
courantes, vers*

15 h 00 CONSEIL PROVINCIAL INTERNATIONAL - CONSTRUCTION

Représenté par : M. Donald Fortin, directeur général
M. André Dumais, conseiller juridique
M. Jacques Émile Bourbonnais, conseiller

16 h 00 ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE ROUTES ET GRANDS TRAVAUX DU QUÉBEC

Représentée par : M^e Gisèle Bourque, directrice générale
M^e Christian Tétreault, directeur du contentieux

17 h 00 *Suspension*

19 h 30 ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS DU QUÉBEC

Représentée par : M. Jean-Pierre Sirard, président-directeur général
M. Daniel Laplante, directeur service économique et affaires gouvernementales
M^e Serge Crochetière, Crochetière Pétrin avocats, conseiller juridique
M. Omer B. Rousseau, Omer Rousseau services de consultants
M^e Esther St-Amour, Crochetière Pétrin avocats

20 h 30 CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES (CSD)

Représentée par : M. François Vaudreuil, président
M. Patrick Daigneault, président, CSD Construction
M. Guy Terrault, vice-président, CSD Construction
M. Normand Pépin, responsable du service de la recherche

21 h 30 *Ajournement*

CG/cv

Québec, le 20 novembre 2009



COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Consultations particulières et auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 73,
Loi prévoyant certaines mesures afin de lutter contre la criminalité dans l'industrie de la construction

Le mercredi 25 novembre 2009

Salle du Louis-Hippolyte-La Fontaine

ORDRE DU JOUR

*Après les affaires
courantes, vers*

15 h 00

CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX

Représentée par : M^{me} Claudette Carbonneau, présidente
M. Aldo Miguel Paolinelli, président, CSN-Construction
M. Alain Mailhot, président sortant, CSN-Construction
M. François Lamoureux, adjoint au comité exécutif
M. Éric Morin, coordonnateur des services, CSN-Construction

16 h 00

REMARQUES FINALES

16 h 15

Ajournement

CG/cv

Québec, le 24 novembre 2009

ANNEXE II

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association de la construction du Québec	003M
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec	005M
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec	004M
Centrale des syndicats démocratiques	008M
Confédération des syndicats nationaux	006M
Conseil provincial international - construction	002M- MA
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec - Construction	001M

ANNEXE III

**Liste des mémoires des personnes
et des organismes qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Association québécoise des entrepreneurs en infrastructure

007M